

Objectifs généraux

- **Offrir une formation performante** en matière de constitution, gestion et transmission du patrimoine, grâce à deux parcours professionnels complémentaires : le parcours « Ingénierie Juridique du Patrimoine » et le parcours « Droit Notarial ».
- **Offrir une formation professionnalisante** avec des séminaires pratiques au niveau juridique (pratique de la vente, des successions, déontologie et réglementation...), séminaires d'anglais, d'informatique et de techniques relationnelles ainsi que l'exigence d'un stage donnant lieu à la rédaction d'un rapport.
- **Tenir compte des spécificités locales** tant sur le plan économique et juridique que sociologique et géographique (enseignement de droit international privé de la famille).

Compétences visées

- **Appréhender le droit comme outil de gestion** et les techniques juridiques, fiscales et financières mises en œuvre au service des objectifs spécifiques des professions et activités concernées.
- **Acquérir des connaissances de haut niveau** dans le domaine de la sphère patrimoniale ou du droit notarial, que ce soit dans les disciplines juridiques (droit des biens, droit des successions, des sociétés, fiscalité...) ou dans les disciplines financières (actifs monétaires et financiers, les techniques de capitalisation, les techniques de financement des acquisitions).

Débouchés

Les débouchés sont multiples et variés, pour ne citer que :

- Métiers de la gestion du patrimoine (sociétés de gestion et entreprises de conseil en patrimoine), banques et établissements de crédit, compagnies d'assurance, cabinets d'expertise comptable, métiers de l'immobilier (agence immobilière, promotion immobilière) ou de l'habitat, études notariales, structures du notariat, collectivités locales (service de l'urbanisme, protection du patrimoine, gestion des espaces).
- Carrières d'encadrement dans les moyennes et grandes entreprises (services contentieux, services financiers, éditions juridiques spécialisées...) ou associations professionnelles en lien avec le patrimoine (environnement).
- Préparation aux concours et examens d'entrée à des carrières juridiques (notariat, barreau, huissier de justice...), judiciaires (magistrature, greffe, ...) ou administratives (administration fiscale, musées nationaux...).
- Accès à l'enseignement et à la recherche juridique grâce au mémoire.

Poursuite d'études

Poursuite d'une thèse de doctorat.

Accès à la 2nde année du Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) pour obtenir le diplôme de notaire.

Accès à la préparation de l'examen d'entrée au CRFPA (Centre de formation des avocats).

Possibilité de candidater à un autre Master 2 en vue d'une double spécialisation.

International

Le Master 2 Droit du Patrimoine montre son ouverture à l'international :

- en s'adressant aux étudiants étrangers et appartenant à une Université de la zone de l'Océan Indien, sous réserve de la validation de leurs acquis et de l'équivalence de leur diplôme.
- en permettant aux étudiants, qui doivent réaliser un stage, de choisir de l'effectuer à l'étranger.
- en participant à des manifestations régionales ou internationales.



Master 2 Mention Droit du Patrimoine

Parcours Ingénierie Juridique du Patrimoine

Parcours Droit Notarial



Responsables du Master 2

Anne-Françoise ZATTARA-GROS

Mél : afzattara-gros@orange.fr

Céline KUHN

Mél : kuhncel@yahoo.fr

Responsable de la Pédagogie

Audrey BECQUART

Tél : 02 62 93 84 08

Mél : audrey.becquart@univ-reunion.fr

Modalités d'examen

- Des dispositions communes et spécifiques existent pour chaque parcours (prendre contact avec l'Université).
- Accès à la deuxième année de Master « Droit du Patrimoine » subordonné à l'avis favorable donné au dossier de candidature par l'équipe pédagogique constituée en jury.
- Présence aux enseignements obligatoire.
- Production d'un mémoire de recherche et d'un rapport de stage.
- Stage du Master 2 « Droit du Patrimoine » d'une durée minimale de deux mois pour les deux parcours.
- Existence d'un régime long des études pour les étudiants ayant une activité professionnelle.

Présentation des enseignements

1ère année

Semestre 1 et semestre 2 : voir la maquette M1 Droit du Patrimoine

2ème année

Parcours Ingénierie Juridique du Patrimoine (IJP)

Semestre 1

Module 1 : Préparer l'acquisition

Droit et pratique de la vente (9h)
Techniques de financement (18h)
Droit du crédit (9h)

Module 2 : Composer le patrimoine

Actifs monétaires et financiers (18h)
Propriété immobilière (18h)

Module 3 : Evaluer le patrimoine

Expertise immobilière (6h)
Comptabilité (12h)

Module 4 : Exploiter le patrimoine

Promotion immobilière (9h)
Copropriété (6h)
Droit des espaces (18h)

Module 5 : Exercer les métiers du patrimoine

Déontologie (12h)
Stratégie et approche client (9h)

Semestre 2

Module 6 : Protéger le patrimoine

Techniques sociétaires (12h)
Droit de l'environnement (18h)
Protection fondamentale du patrimoine (6h)

Module 7 : Optimiser le patrimoine

Techniques de capitalisation (18h)
Démembrements de propriété (18h)
Bilan et analyse patrimoniale (9h)

Module 8 : Fiscaliser le patrimoine

Droit et pratique de la fiscalité du patrimoine (24h)
Transcription et enregistrement (12h)

Module 9 : Transmettre le patrimoine

Transmission des biens professionnels (12h)
Transmission à titre gratuit (18h)

Module 10 : Professionnaliser

Anglais (20h)
Informatique C2i (20h)
Mémoire de recherche et Rapport de stage

Modalités d'Accès

- **Parcours Ingénierie Juridique du Patrimoine** : Master 1 ou diplôme admis en équivalence par les instances compétentes.
- **Parcours Droit Notarial** : Master 1 droit ou diplôme admis en équivalence par les instances compétentes.
- **Professionnels en activité ou demandeurs d'emploi** : Master 1 (Master 1 pour parcours Ingénierie Juridique du Patrimoine et Master 1 droit pour parcours Droit Notarial) ou validation de leurs acquis professionnels.

Taux de réussite : Entre 95% et 100% depuis son ouverture en 2006

Taux d'insertion professionnelle : Entre 80 % et 100% depuis son ouverture en 2006

2ème année

Parcours Droit Notarial

Semestre 1

Module 1 : Préparer l'acquisition

Droit et pratique de la vente (9h)
Techniques contractuelles (9h)
Droit du crédit (9h)

Module 2 : Organiser le patrimoine

Régimes matrimoniaux (18h)
Droit international privé des régimes matrimoniaux (9h)
Propriété immobilière (18h)

Module 3 : Évaluer

Expertise immobilière (6h)
Comptabilité (12h)

Module 4 : Structurer des opérations immobilières

Urbanisme et construction (24h)
Droit rural (18h)
Promotion immobilière (9h)

Module 5 : Exercer la profession de notaire

Déontologie (12h)
Stratégie et approche client (9h)

Semestre 2

Module 6 : Protéger le patrimoine

Techniques sociétaires (12h)
Modèles non sociétaires (12h)
Droit de l'environnement (18h)

Module 7 : Optimiser le patrimoine

Démembrements de propriété (18h)
Bilan et analyse patrimoniale (9h)

Module 8 : Pratiquer la fiscalité

Droit et pratique de la fiscalité du patrimoine (24h)
Transcription et enregistrement (12h)

Module 9 : Transmettre le patrimoine

Transmission des biens professionnels (12h)
Transmission à titre gratuit (18h)
Droit international privé des successions (9h)

Module 10 : Professionnaliser

Anglais (20h)
Informatique C2i (20h)
Mémoire de recherche et Rapport de stage